

# Typologies des quartiers prioritaires dans leur environnement

**MARIE SALA (CGET – ONPV)**

Par construction, les 1300 quartiers prioritaires de France métropolitaine se définissent tous par une concentration de publics à bas revenus. Leurs situations peuvent pour autant être très différentes. Relater la situation de l'ensemble des quartiers en politique de la ville permet, certes, de mieux connaître ces quartiers, mais gomme leurs différences en les faisant apparaître comme un tout homogène. Les typologies présentées dans cet article visent à regrouper les quartiers en un nombre réduit de classes, afin de pouvoir analyser leurs situations de manière synthétique tout en les distinguant selon leurs caractéristiques.

Cet article présente ainsi trois typologies des quartiers prioritaires, une première consacrée au cadre de vie, une deuxième portant sur la cohésion sociale et une troisième portant sur l'emploi, selon l'articulation trinaire des nouveaux contrats de ville.

La typologie portant sur le cadre de vie permet de distinguer, à partir de données sur le bâti et les dynamiques du marché du logement, cinq classes de quartiers: les centres anciens, les quartiers d'habitat social dans les unités urbaines petites et moyennes, les quartiers périphériques de petites adresses (de moins de 20 logements), les quartiers d'habitat social en périphérie des grandes unités urbaines et les quartiers d'habitat social de banlieues éloignées.

Concernant la cohésion sociale, quatre classes se dégagent: deux d'entre elles (les quartiers intégrés dans un environnement mixte et les quartiers ségrégués) se caractérisent par un environnement plutôt favorisé comparé aux autres quartiers, mais elles se distinguent entre elles par le parti qu'elles tirent de cet environnement. Les deux autres classes (les quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement et les grands quartiers défavorisés) se situent dans des environnements plus défavorisés.

Enfin, la typologie consacrée à l'emploi permet de distinguer trois classes: les quartiers qui profitent d'un environnement dynamique, les quartiers en décrochage et les quartiers en difficulté dans un environnement industriel.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 1514 quartiers prioritaires sont venus remplacer en métropole et dans les Outre-mer les 751 zones urbaines sensibles (Zus) et les 2 492 quartiers bénéficiant des anciens contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Ils ont été définis à partir d'un critère unique, à savoir la concentration de pauvreté décelée à partir d'un quadrillage fin des unités urbaines de plus de 10 000 habitants. Si ces quartiers répondent tous au même critère de bas revenus, leurs caractéristiques urbaines, économiques et sociales diffèrent d'un quartier à un autre. Partant du constat que la dimension urbanistique d'un quartier ne coïncidait pas nécessairement avec ses attributs économiques et sociaux, le choix a été fait de ne pas élaborer une typologie unique. En effet, regrouper les quartiers prioritaires en fonction à la fois de leur bâti, de la structure sociale de leur population et de leur tissu économique, aurait conduit à multiplier les classes, ce qui nuirait à la lisibilité de la typologie. Trois typologies ont donc été élaborées, chacune correspondant à un pilier du contrat de ville, à savoir le cadre de vie, la cohésion sociale, et l'emploi et le développement économique. Dans chaque typologie, les quartiers ont été regroupés en fonction de leurs attributs propres, mais également en fonction de leur environnement : ils ne sont pas considérés comme des îlots isolés mais comme des quartiers s'inscrivant dans un contexte urbain, social et économique particulier. L'échelle géographique la plus à même de rendre compte de ce contexte n'est pas la même selon la dimension étudiée : l'unité urbaine, construite

sur un critère de continuité du bâti, a été utilisée dans la typologie sur le cadre de vie ; les intercommunalités, échelle de signature du contrat de ville, ont été choisies pour la typologie portant sur la cohésion sociale ; enfin, la zone d'emploi a permis de contextualiser les données pour la typologie sur l'emploi.

La première finalité des typologies est leur utilisation dans les différentes publications de l'ONPV : la situation des quartiers prioritaires décrite dans les différentes fiches thématiques pourra être déclinée, dans des travaux ultérieurs, selon les différentes classes obtenues. Mais les résultats des typologies sont également mis en ligne sur le site de l'ONPV, et sont à disposition de tous et libres d'utilisation.

Les typologies sont obtenues à l'aide de méthodes d'analyse de données. Ces méthodes présentent l'avantage de synthétiser une grande masse d'informations, mais elles sont également critiquables à certains égards. En particulier, certains quartiers ne correspondent à aucun des profils types brossés par la typologie, c'est notamment le cas des quartiers « moyens », qui sont proches de la moyenne des quartiers prioritaires. Dans ce cas, le choix a été fait de ne pas mentionner l'appartenance du quartier à une classe, appartenance qui serait de fait artificielle. Le degré d'appartenance d'un quartier à sa classe est ici mentionné, de manière à pouvoir nuancer les analyses menées et les différents quartiers sont illustrés par ceux apparaissant les plus significatifs au sein de leur classe.

## CARACTÉRISER LES TERRITOIRES URBAINS PAUVRES, DES ZUS AUX QUARTIERS PRIORITAIRES : VINGT-CINQ ANS DE CLASSIFICATION

LOUISE HARAN (CGET)

La réforme entrée en vigueur en 2014, qui avait pour objectif de simplifier l'écheveau des zonages et de resserrer l'action publique sur les territoires les plus fragiles avec une méthodologie objective, a renouvelé pour partie les territoires en politique de la ville. Le noyau des territoires au cœur de cette politique est cependant marqué par une grande stabilité : six communes sur sept concernées par la nouvelle géographie prioritaire figuraient déjà dans la précédente ; 94% des habitants des nouveaux quartiers résident dans des communes qui étaient déjà en géographie prioritaire, et 62% vivaient déjà au sein d'un zonage prioritaire. La réforme n'a donc pas été une *tabula rasa* : aussi, les travaux réalisés depuis des années pour caractériser et classer les zones prioritaires n'ont rien perdu de leur pertinence. Cet encadré propose un état, plus sélectif qu'exhaustif, des études menées sur les disparités spatiales entre les quartiers et leur environnement urbain, et entre les quartiers eux-mêmes, depuis la mise en place des zonages prioritaires.

### Les années 1990 : premières typologies et une impossible synthèse

En 1992, est publiée une des premières études statistiques comparatives sur les quartiers prioritaires : M. Castellan, M.-F. Goldberger et M. Marpsat étudient les 546 quartiers de France métropolitaine qui font alors l'objet d'une convention de quartier ou de « développement social des quartiers », et qui abritent trois millions de personnes. Les auteurs analysent déjà que si les quartiers présentent des traits communs, leur diversité est grande, notamment en termes de localisation (en banlieue ou dans les centres-villes), de type d'habitat (grands ensembles de logements sociaux ou tissu urbain associant pavillons et immeubles) et de caractéristiques des ménages (familles nombreuses, jeunes, étrangers et chômeurs y sont toujours surreprésentés, mais dans des proportions inégales selon les quartiers). L'article distingue empiriquement deux groupes de quartiers : les zones globalement en difficulté, où les quartiers ne sont que l'exacerbation de problèmes existant dans leur agglomération, et les « lieux d'exclusion », en décrochage par rapport à un environnement qui tire parti de la modernisation de l'économie. Les différences régionales observées dessinent les premiers traits d'une classification empirique des quartiers, sans permettre de formaliser une typologie à proprement parler.

C'est en 1993 qu'est réalisée une première typologie statistique de la situation des « quartiers sensibles ». N. Tabard analyse alors l'inégale répartition des catégories sociales dans les espaces urbains, en mesurant l'écart entre la situation des 528 quartiers et celle de leur ville d'appartenance. Elle distingue quatre types de quartiers : les « exclus », dont les habitants sont bien plus pauvres que dans le reste de leur commune ; ceux qui sont un peu plus pauvres que dans le reste de leur commune mais sans réelle coupure ; ceux qui sont comparables au reste de leur commune ; et enfin ceux qui ont un statut qualifié d'ambigu, dans certains cas supérieur à celui du reste de leur commune (N. Tabard fait l'hypothèse à leur sujet que ce sont des quartiers centraux en voie d'enrichissement, dont sont progressivement exclues les populations défavorisées). Cette première typologie, si elle présente l'intérêt de situer les quartiers sensibles dans leur environnement, donne toutefois assez peu de détails quant à leur profil socio-économique.

La typologie des ménages présentée en 1996 par J.-B. Champion et M. Marpsat répond à ce manque, en classant les 546 quartiers à partir d'un ensemble de variables démographiques et sociales, qui prennent aussi en compte les caractéristiques des logements. Parmi les sept catégories identifiées, trois rassemblent la majeure partie de la population des quartiers : « retraités et maisons individuelles », « actifs et familles monoparentales en logement social », et « familles nombreuses en logement social ». A cette typologie des ménages vivant en quartier prioritaire, les auteurs adjoignent une autre analyse, sur la position des quartiers par rapport à leur agglomération (sans formaliser de classification), ainsi qu'une typologie des situations au regard de l'emploi dans les quartiers. Aucune typologie de synthèse n'est proposée : pour les auteurs, les problèmes rencontrés dans les quartiers sont d'ordres si différents qu'il est difficile de les ajouter, et c'est cette même multiplicité de dimensions – et plus encore leur cumul – qui est un défi pour la politique de la ville.

### Depuis 1999 : un foisonnement de typologies des Zus... régionales ou thématiques

Convaincu de l'enjeu des typologies en matière d'action publique, F. Ménard, alors membre du conseil scientifique de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, réalise, en 2012, un intéressant travail de recensement chronologique et de mise en perspective des principales typologies des Zus élaborées depuis 1999. Toutes ont un intérêt particulier, sans toutefois proposer une synthèse globale. Ainsi, la typologie que D. Béhar et P. Estèbe proposent en 1999 est la première, et l'une des seules, à prendre en compte caractéristiques socio-économiques, morphologiques et même historiques des Zus. Mais elle ne porte que sur la région francilienne. A l'inverse, la typologie dite « Tabard », appliquée aux Zus en 2004, englobe l'ensemble du territoire français mais ne traite que les profils socioprofessionnels des habitants des quartiers. La même année, L. Davezies et R. Epstein proposent une typologie centrée sur les 266 Zus faisant l'objet d'opérations de renouvellement urbain lourdes ou de redynamisation économique, et identifient des modèles de développement ou des risques de décrochage en rapport avec l'économie du territoire dans lequel elles s'inscrivent. Cette typologie présente l'intérêt de prendre en compte la diversité des contextes territoriaux des Zus, plutôt que de les étudier comme des îlots. Elle reste toutefois limitée à une partie des territoires prioritaires, qu'elle n'aborde que sous l'angle du développement économique.

Outre les travaux recensés par F. Ménard, la typologie des espaces urbains à l'échelle des Iris, réalisée par M. Villac en 2012, présente l'intérêt de créer des catégories pour la totalité des quartiers urbains (non exclusivement Zus), indépendantes des zonages adoptés par la politique de la ville. Il s'agit donc d'une classification nationale homogène des espaces infra-urbains, pouvant permettre *a posteriori* de resituer les quartiers prioritaires par rapport aux dynamiques sociales et économiques de leur environnement local, sans se limiter à ceux-ci dès le début. Parce qu'elle adopte une maille d'analyse différente des limites du quartier prioritaire, cette approche ne permet pas, toutefois, de produire une classification résumant la diversité des quartiers prioritaires.

### La nécessité d'une approche globale

Un grand nombre de typologies des quartiers prioritaires ont donc été produites par le passé. On peut les distinguer selon leur champ géographique (focus régional, sélection d'une partie des quartiers, inclusion de territoires hors quartiers dans l'analyse) ou bien selon l'approche thématique qu'elles adoptent (profil sociologique des habitants, caractéristiques économiques des territoires, forme du bâti et nature de l'enclavement). Si ces distinctions sont le fruit de choix méthodologiques justifiés, on ne peut que souligner l'absence d'une approche globale, à la fois du point de vue géographique et thématique, combinant les spécificités et les atouts de chacune des typologies présentées ici.

Par ailleurs, les typologies qui introduisent des variables liées à l'environnement urbain des Zus précisent un certain nombre de contraintes ou d'opportunités qu'ils présentent (base économique de la zone d'emploi, densité d'emplois accessibles, etc.). Mais elles ne traduisent pas la singularité des Zus par rapport aux quartiers voisins, ni à leur espace englobant. En un sens, ce que les typologies des années 2000 ont gagné en caractérisation de détail par rapport aux précédentes, elles l'ont perdu quant à l'évaluation de l'écart entre les Zus et leur environnement, qui était un point fort des premières typologies.

### Bibliographie

Rapport 2004 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, éditions de la DIV.

Rapport 2012 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, éditions du CIV.

Bravo J., Kirszbaum T. et al, *Rapport final de l'instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France*, Préfecture d'Ile-de-France, conseil régional d'Ile-de-France, 1999.

Castellan M., Goldberger M.-F. et Marpsat M., « Les quartiers prioritaires de la politique de la ville », *Insee Première*, n° 234, 1992.

Champion J.-B., Marpsat M., « La diversité des quartiers prioritaires : un défi pour la politique de la ville », in *Economie et statistique*, n°294-295, 1996. *Regard socio-économique sur la structuration de la ville*, pp. 47-65.

Tabard N., « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », in *Economie et statistique*, n°270, pp. 5-22, 1993.

Villac M., *Analyse sociale des espaces urbains. Un outil d'analyse des disparités socio-spatiales. Méthodes et premiers résultats*, présentation interne à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, 2012.

## Cadre de vie

La typologie des quartiers prioritaires portant sur le cadre de vie que nous proposons dans le cadre de cet article repose sur deux grands axes, basés sur des données à l'échelle du quartier ou de l'unité urbaine d'appartenance (tableau 1). Le premier tient à la morphologie urbaine: il s'agit de qualifier le type de bâti et son ancienneté, ainsi que la centralité du quartier dans l'espace urbain. Le deuxième relève davantage des dynamiques du marché du logement, approché par la

vacance des logements, la taille de l'unité urbaine et la part que représente le parc social du quartier dans celui de l'unité urbaine. Le zonage utilisé par le ministère du Logement pour caractériser les zones tendues n'a pas été utilisé dans l'élaboration de la typologie, car il est très corrélé à la taille de l'unité urbaine.

Les données permettent de distinguer cinq grands types de quartiers, présentant des caractéristiques différentes (graphiques 1a à 1h).

**Tableau 1**

Données utilisées pour l'élaboration de la typologie relative au cadre de vie

Variable	Source
<b>Données caractérisant le quartier</b>	
Part des logements construits avant 1946 (en%)	Insee, recensement de la population (approximé avec les données à l'Iris)
Part des logements sociaux dans le quartier (en%)	SOeS, RPLS (nombre de logements sociaux) Insee, estimations démographiques (nombre de logements), RP 2010
Part des adresses de plus de 20 logements (en%)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
Part des logements vacants (en%)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
<b>Données de contexte</b>	
Part des logements sociaux du quartier parmi ceux de l'unité urbaine (en%)	SOeS, RPLS
Taille de l'unité urbaine (plus ou moins de 200 000 habitants), Variable qualitative.	Insee
Temps nécessaire pour rejoindre la mairie de la commune où se situe le quartier en voiture, depuis le centre du quartier en minutes, passé en logarithme	Calculs ONPV Trajets routiers calculés à partir de l'API Google maps
Temps nécessaire pour rejoindre la mairie de la commune centre de l'unité urbaine où se situe le quartier en voiture, depuis le centre du quartier en minutes, passé en logarithme	Calculs ONPV Trajets routiers calculés à partir de l'API Google maps

### MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

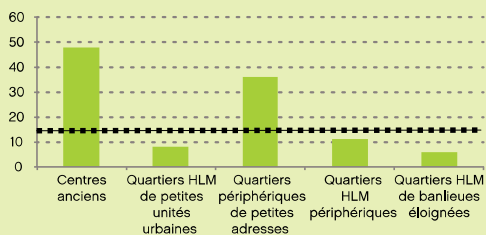
Pour réaliser les trois typologies, des méthodes classiques d'analyse de données ont été employées. Toutes sont issues d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) effectuée à partir d'axes factoriels, eux-mêmes issus d'une analyse en composantes principales (ACP) pour les typologies relatives à la cohésion sociale et à l'emploi, et d'une analyse factorielle de données mixtes pour la typologie relative au cadre de vie (la variable «taille de l'unité urbaine» étant catégorielle, une analyse en composantes principales n'était pas envisageable).

Pour chacune des classes, le degré d'appartenance d'un quartier à la classe a été calculé à partir de la position des quartiers sur les plans factoriels: un quartier sera considéré comme appartenant étroitement à une classe s'il est éloigné, en termes de distance euclidienne, des quartiers des autres classes sur les plans factoriels. Inversement, un quartier ayant un faible degré d'appartenance à une classe partagera plus de caractéristiques avec les quartiers des autres classes car il sera plus proche d'eux sur les plans factoriels.

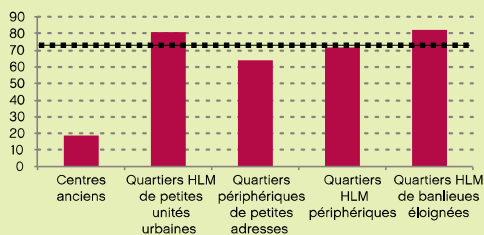


**Graphiques 1**  
Présentation des classes de la typologie relative au cadre de vie

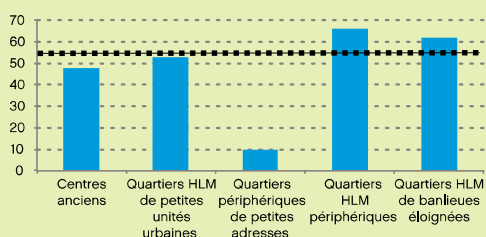
**Graphique 1a** Part des logements anciens (en %)



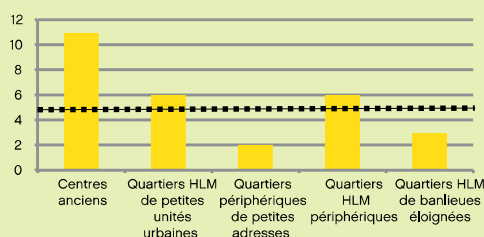
**Graphique 1b** Part des logements sociaux (en %)



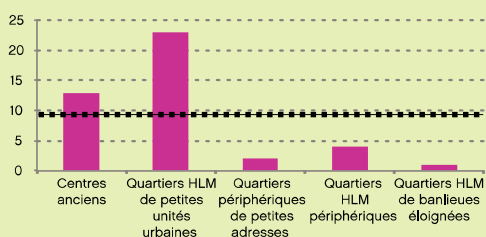
**Graphique 1c** Part des grandes adresses (plus de 20 logements) (en %)



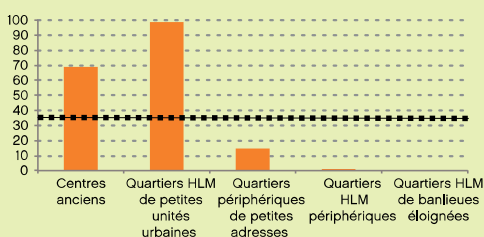
**Graphique 1d** Taux de vacance des logements dans le quartier (en %)



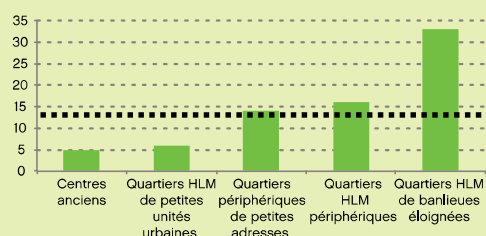
**Graphique 1e** Part du parc HLM du quartier dans celui de l'unité urbaine (en %)



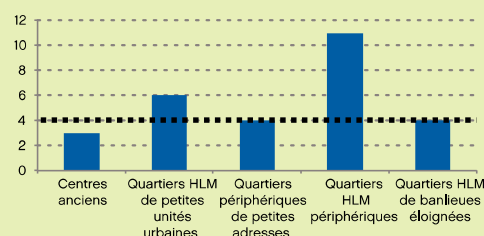
**Graphique 1f** Part des quartiers situés dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants (en %)



**Graphique 1g** Temps de parcours nécessaire pour rejoindre la commune-centre de l'unité urbaine (en min)



**Graphique 1h** Temps de parcours nécessaire pour rejoindre la mairie de la commune (en min)



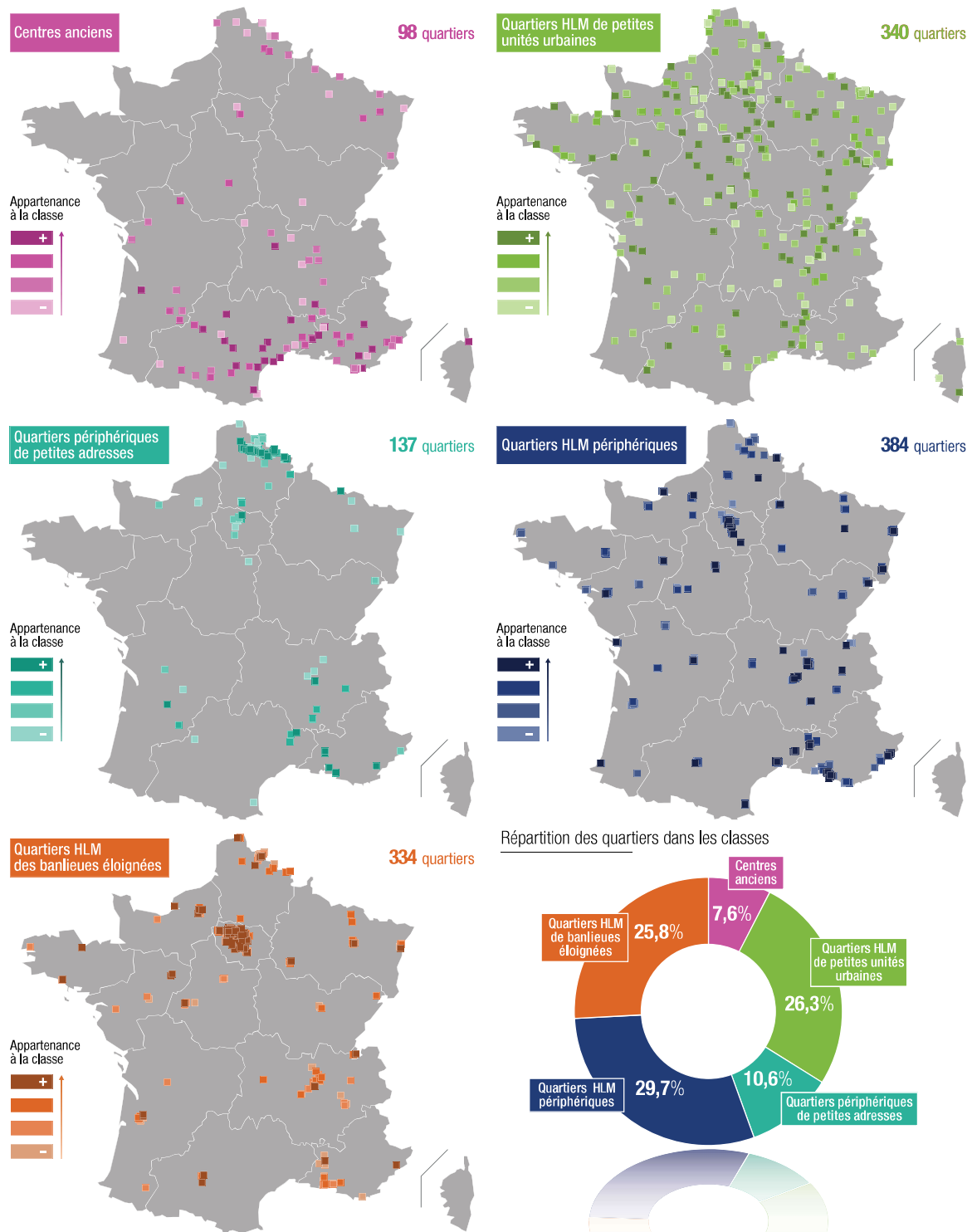
Sources : Insee, SOEs.

Traitements : CGET-ONPV.

Note de lecture : plus la valeur moyenne prise par les quartiers d'une classe s'éloigne de la moyenne des QPV, représentée par un trait pointillé noir, plus la variable en question permet de caractériser une classe.

**Carte 1**

Répartition des classes de la typologie relative au cadre de vie sur le territoire



Source: IGN GÉOFLA 2015, CGET 2015.  
 Champ: France métropolitaine.  
 Traitements: CGET-ONPV.  
 Réalisation: CGET/DST/Cellule Carto, AG, 2016.



## Description des classes

### Centres anciens

Avec 98 quartiers et 9% des habitants des quartiers prioritaires, la classe des centres anciens est la plus petite de cette typologie. Les quartiers en question se caractérisent par une forte proportion de logements construits avant 1946 (48%, contre seulement 14% dans l'ensemble des quartiers prioritaires) et, à l'inverse, par une faible part de logements sociaux (19%, contre 72% dans les quartiers prioritaires). Ils se situent, pour la majorité d'entre eux, dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants et sont très proches à la fois de la mairie de la commune dans laquelle ils se situent, et de la mairie de la commune-centre de l'unité urbaine. Souvent, la commune est également la commune-centre de l'unité urbaine. Le marché du logement semble plutôt détendu : 11% des logements des centres anciens sont vacants, contre 5% en moyenne dans les quartiers prioritaires. Les quartiers de centres anciens sont sur-représentés dans le Sud-Est de la France (carte 1), notamment en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur : ces deux régions abritent 53 quartiers de ce type, soit plus de la moitié d'entre eux. Les cinq quartiers les plus représentatifs des centres anciens se situent ainsi tous dans le quart sud-est de la France : il s'agit des quartiers prioritaires du centre-ville de Carpentras (Vaucluse), du centre-ville de Montélimar (Drôme), du centre ancien de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), ou encore du centre-ville de Bédarieux (Hérault).

### Quartiers HLM de petites unités urbaines

La classe des cités HLM de petites unités urbaines comprend 358 quartiers et 17% de la population des quartiers prioritaires. La quasi-totalité de ces quartiers est située dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants. Contrairement à la classe précédente, on y retrouve très peu de logements anciens (8% des logements), mais la part des logements sociaux est très importante (81%). Là encore, ces quartiers sont très proches du centre de

l'unité urbaine, même s'ils sont plus éloignés de la mairie de la commune que les centres anciens. Du fait de la taille modeste des unités urbaines dans lesquelles ils se situent et de la composition de leur parc de logement, les cités HLM de petites unités urbaines regroupent une part importante du parc social de leurs unités urbaines (23%, contre 9% en moyenne pour les quartiers prioritaires).

Les cités HLM de petites unités urbaines représentent une part importante des quartiers prioritaires des régions Centre-Val-de-Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Les quartiers les plus représentatifs de cette classe sont Saint-Laurent à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre), le Roc à Pierrelatte (Drôme), République à Guénange (Moselle) ou encore Vert-Bois à Saint-Dizier (Haute-Marne).

### Quartiers périphériques de petites adresses

Les 158 quartiers périphériques de petites adresses regroupent 8% de la population des quartiers prioritaires et ont la particularité de cumuler une part importante de logements anciens (36%) et de logements sociaux (64%). Ces quartiers comprennent très peu d'adresses de plus de 20 logements (10% des adresses), alors qu'ils sont situés dans des unités urbaines de plus de 200 000 habitants pour la très grande majorité d'entre eux. En moyenne, 14 minutes sont nécessaires pour rejoindre le centre de l'unité urbaine en voiture depuis le centre du quartier, d'où le caractère périphérique de ces quartiers. Le taux de vacance des logements y est très faible (2%). Sur ces 158 quartiers, 87 sont situés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette classe regroupant, entre autres, les habitations de type coronas. Les quartiers les plus représentatifs sont Cité Le Jard à Vieux-Condé (Nord), Mace-Darcy à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), 3 Cités à Mazingarbe (Pas-de-Calais) ou encore le centre-ville de Fresnes-sur-Escaut (Nord).

### Quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines

Les 384 quartiers HLM périphériques sont tous situés dans des unités urbaines de plus de 200 000 habitants et concentrent 36% de la population habitant en quartier prioritaire. Bien que situés dans des grandes unités urbaines, ces quartiers sont plutôt proches de la ville-centre. En revanche, ils sont éloignés de la mairie de leur commune (11 minutes de trajet, contre 4 en moyenne dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville), donc plutôt situés en périphérie de la commune. La part des logements sociaux y est importante, de même que les grandes adresses de plus de 20 logements.

Ces quartiers se concentrent dans les régions abritant de grandes unités urbaines, notamment Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les quartiers emblématiques de cette classe sont Ariane-Le Manoir à Nice (Alpes maritimes), plateau de Haye sur les communes de Nancy et Maxéville (Meurthe-et-Moselle), Blémont à Paris (18<sup>e</sup> arr.) ou Mermoz à Lyon (8<sup>e</sup> arr.) (carte 2).

### Quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes unités urbaines

La classe des quartiers HLM de banlieues éloignées regroupe 334 quartiers et 30% de la population des quartiers prioritaires, qui partagent beaucoup de caractéristiques avec les quartiers HLM périphériques : ils sont tous situés dans des grandes unités urbaines, comportent une part importante de logements sociaux et de grandes adresses, et peu de logements anciens. C'est surtout la centralité qui permet de distinguer les deux classes : les quartiers HLM de banlieues éloignées sont à 33 minutes du centre de l'unité urbaine, contre 16 minutes pour les quartiers HLM périphériques.

Plus de la moitié des quartiers de cette classe sont situés en Ile-de-France, et, plus généralement, ces quartiers sont concentrés dans les très grandes unités urbaines. Les quartiers les plus représentatifs sont Notre-Dame des Marins à Martigues (Bouches-du-Rhône), les Oliveaux à Loos (Nord), Ville-Nouvelle à Rillieux-la-Pape (Rhône), ou les Courtilles à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

## Croisement avec d'autres zonages

### Cadre de vie et quartiers du nouveau programme de renouvellement urbain

Les 216 quartiers prioritaires concernés par les projets d'intérêt national (PRIN) du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) se concentrent dans des classes spécifiques de la typologie relative au cadre de vie. En effet, les centres anciens, les quartiers HLM de petites unités urbaines ainsi que les quartiers périphériques de petites adresses sont assez peu concernés par les PRIN du NPNRU : seuls 7% d'entre eux en bénéficient. A l'inverse, les quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines, tout comme les quartiers HLM de banlieues éloignées, concentrent les trois quarts des quartiers en rénovation urbaine, alors qu'ils ne regroupent que la moitié des quartiers prioritaires. On retrouve les quartiers d'intérêt régional du nouveau programme

de renouvellement urbain dans chaque classe de la typologie relative au cadre de vie.

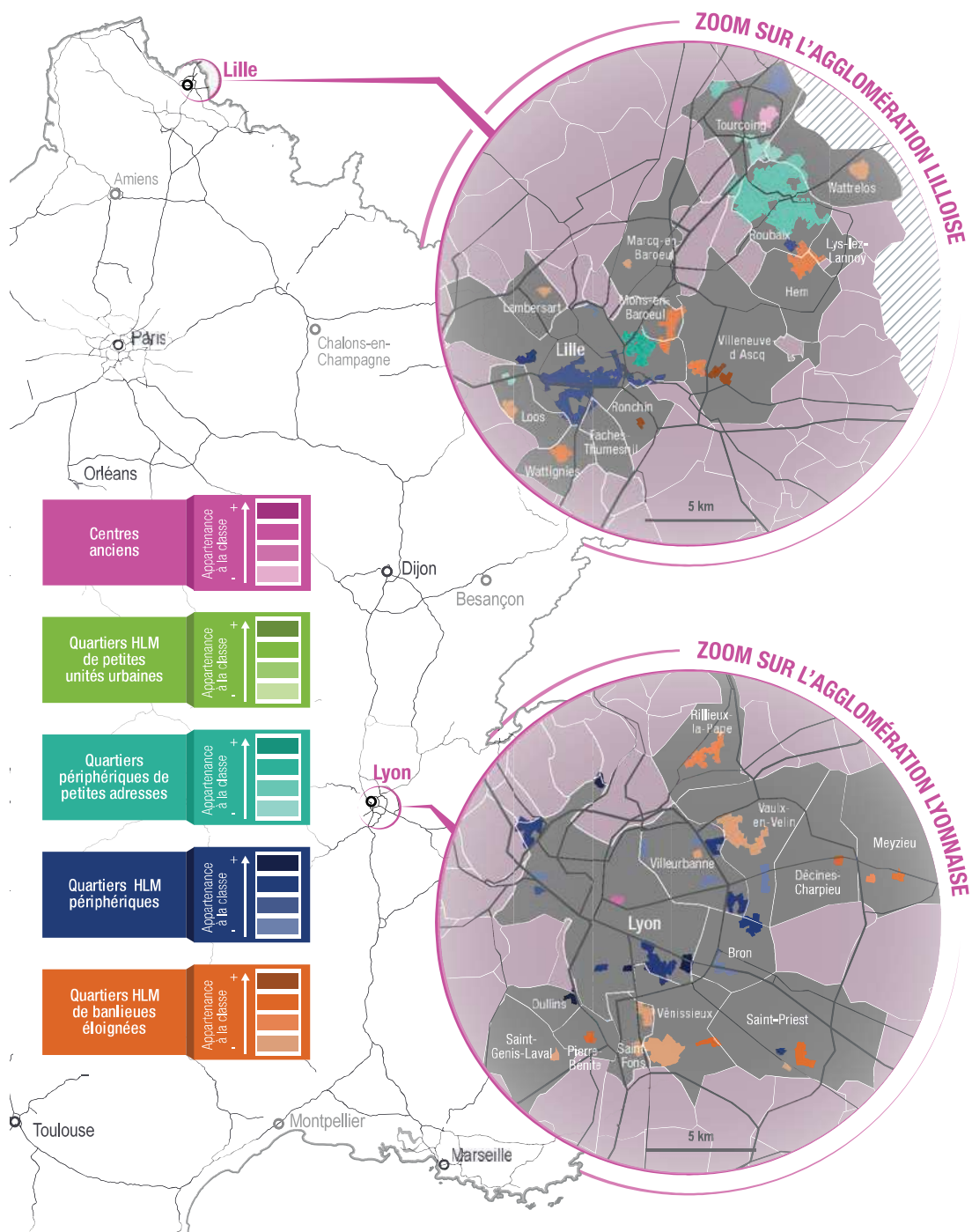
### Cadre de vie et zones de sécurité prioritaires

De même que pour la rénovation urbaine, les quartiers prioritaires qui se situent dans une zone de sécurité prioritaire<sup>1</sup> (ZSP) ne se répartissent pas uniformément dans les classes de la typologie cadre de vie. Alors qu'un quart des quartiers HLM périphériques des grandes unités urbaines sont concernés par une zone de sécurité prioritaire, cette part n'est que de 5% pour les quartiers HLM de petites unités urbaines. Les autres classes (centres anciens, quartiers périphériques de petites adresses et banlieues éloignées) se situent entre ces deux extrêmes (respectivement 7%, 13% et 13% des quartiers de ces classes sont concernés).

1. Créées en juillet 2012 par le ministère de l'Intérieur, les zones de sécurité prioritaires ont pour objectif d'apporter des réponses durables et concrètes aux territoires souffrant d'une insécurité quotidienne et d'une délinquance enracinée, ainsi qu'à ceux qui connaissent depuis quelques années une dégradation importante de leurs conditions de sécurité. Il existe 80 ZSP en France, dont 77 qui recouvrent au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Carte 2

Répartition des quartiers des agglomérations lilloise et lyonnaise dans la typologie relative au cadre de vie



Source : IGN GÉOFLA 2015, CGET 2015.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Traitements : CGET-ONPV.  
 Réalisation : CGET/DST/Cellule Carto-AG, 2016.

## Cohésion sociale

Les thématiques abordées dans cette typologie sur la cohésion sociale sont variées: elles vont de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'accès aux services de proximité, de la composition de la population des quartiers à la mixité sociale dans les établissements scolaires. Le niveau de revenu des habitants des quartiers prioritaires a été volontairement exclu des variables prises en compte dans la typologie. En effet, les quartiers ayant été dessinés à partir d'un unique critère de bas revenu, il semble peu pertinent

de les discriminer en fonction du degré de pauvreté de leur population. Les données (tableau 2) permettant de prendre en compte l'environnement des quartiers sont, cette fois, à l'échelle de l'EPCI. Les écarts des différents indicateurs entre le quartier et l'EPCI ont été privilégiés par rapport aux variables prises en niveau, afin de capter la continuité entre le quartier et son environnement.

Quatre classes de quartiers se dégagent (graphiques 2a à 2h).

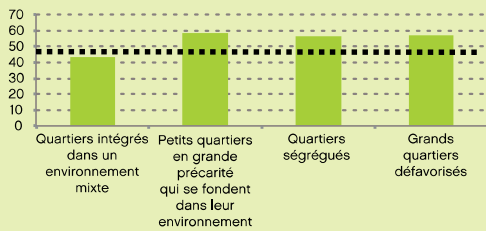
**Tableau 2**  
Données utilisées pour l'élaboration de la typologie relative à la cohésion sociale

Variable	Source
<b>Données caractérisant le quartier</b>	
Part des élèves du quartier qui fréquentent un collège où la part des élèves issus d'un milieu défavorisé est importante (en%)	Depp, base élèves, base établissement
Nombre d'équipements de base (police ou gendarmerie, Pôle emploi, crèche, la Poste, maison ou centre de santé, école) situés à moins de 2 km du quartier	CNAF, Pôle emploi, DEPP, la Poste, ministère de l'Intérieur, Drees
Part des étrangers (en%)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
Part des ménages de plus de 6 personnes (en%)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
Ecart des taux d'emploi entre les femmes et les hommes (en points)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
<b>Données de contexte</b>	
Part de la population de la commune en politique de la ville (en%)	Insee, populations légales, RP2013
Ecart du taux de pauvreté entre le quartier et l'EPCI (en points)	Insee, Filosofi 2012
Ecart entre l'évolution des revenus entre le quartier et l'EPCI (en points)	Insee, Filosofi 2012

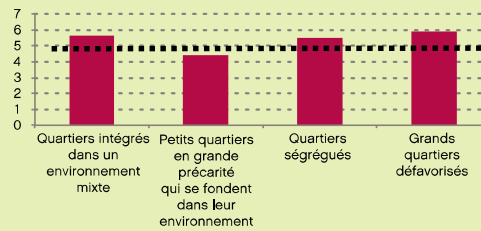


**Graphiques 2**  
Présentation des classes de la typologie relative à la cohésion sociale

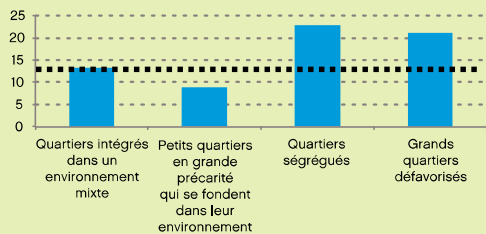
**Graphique 2a** Part des élèves du quartier qui fréquentent un collège où la part des élèves issus d'un milieu défavorisé est importante (en %)



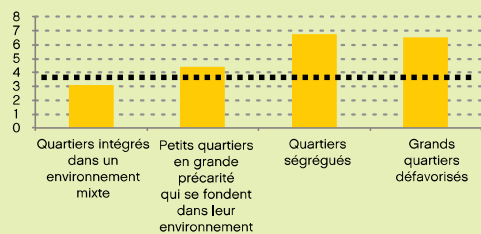
**Graphique 2b** Nombre d'équipements de base (sur 6) situés à moins de 2 km du quartier



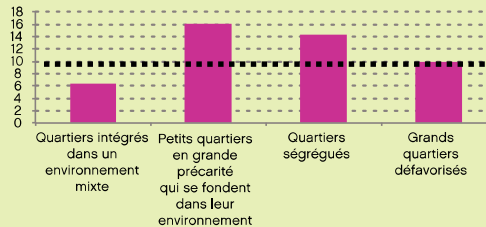
**Graphique 2c** Part des étrangers (en %)



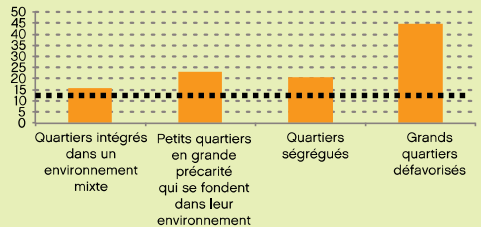
**Graphique 2d** Part des ménages de plus de 6 personnes (en %)



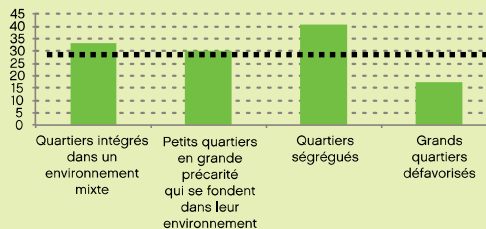
**Graphique 2e** Ecart des taux d'emploi entre les femmes et les hommes (en points)



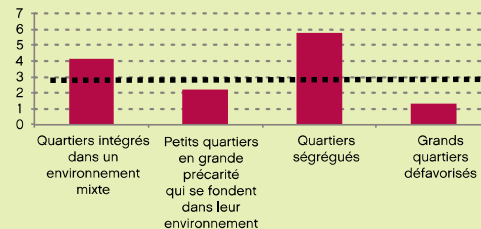
**Graphique 2f** Part de la population de la commune en politique de la ville (en %)



**Graphique 2g** Ecart du taux de pauvreté entre le quartier et l'EPCI (en points)



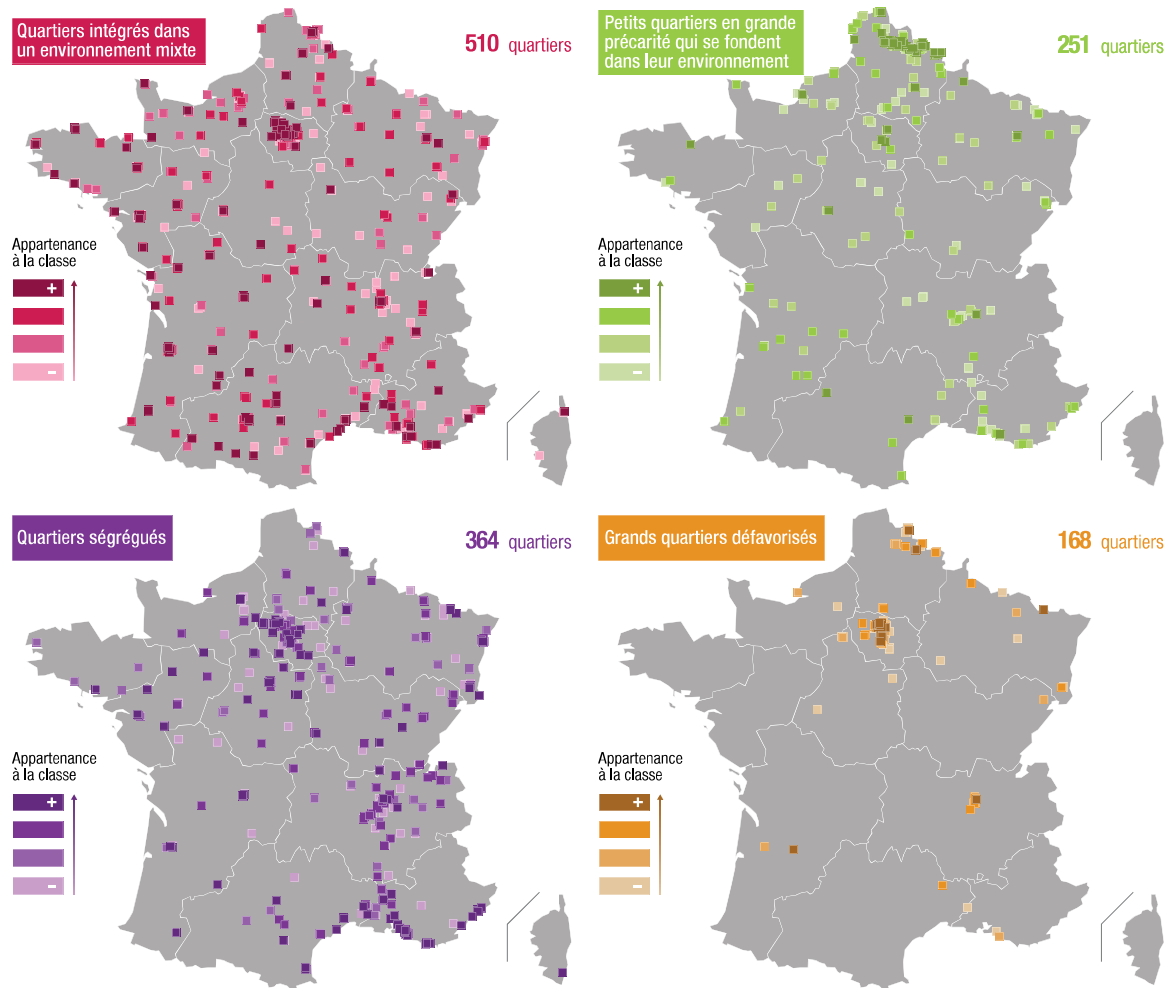
**Graphique 2h** Ecart entre l'évolution des revenus entre le quartier et l'EPCI (en points)



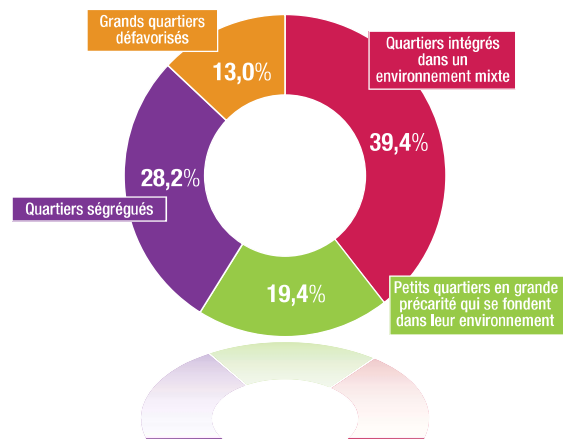
Sources : CGET, Depp, Insee.  
Traitements : CGET-ONPV.

Carte 3

Répartition des classes de la typologie relative à la cohésion sociale sur le territoire



Répartition des quartiers dans les classes



Source: IGN GÉOFLA 2015, CGET 2015.  
 Champ: France métropolitaine.  
 Traitements: CGET-ONPV.  
 Réalisation: CGET/DST/Cellule Carto-AG, 2016.

## Description des classes

### Quartiers intégrés dans un environnement mixte

La classe des quartiers intégrés dans un environnement mixte est de loin la plus grande, avec 510 quartiers et 30% de la population habitant un quartier prioritaire. Ces quartiers se situent dans des communes avec relativement peu de population en politique de la ville: 16% de la population de la commune où se situent ces quartiers sont en politique de la ville, contre 23% en moyenne pour l'ensemble des communes contenant au moins un quartier prioritaire. Les quartiers intégrés dans un environnement mixte semblent bénéficier d'une certaine mixité sociale à l'école: seuls 43% des collégiens du quartier fréquentent un établissement où la part des élèves issus de milieux défavorisés est importante, alors que cette part s'élève à 52% dans les quartiers prioritaires pris dans leur ensemble. Les étrangers, ainsi que les ménages de plus de 6 personnes y sont proportionnellement moins nombreux que dans les autres quartiers. L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes est nettement plus faible dans ces quartiers qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires (6 points, contre 12 dans l'ensemble des quartiers prioritaires). Ces quartiers semblent donc plutôt perméables à leur environnement, plus favorisé, ce qui leur permet d'entretenir une relative mixité sociale. Cela n'empêche pas que les écarts de taux de pauvreté entre les quartiers intégrés dans un environnement mixte et les EPCI auxquels ils appartiennent soient importants (33 points, soit autant que la moyenne des QPV), ni que les écarts de revenus se creusent depuis 5 ans (+4 points, soit autant que la moyenne des QPV).

Les quartiers intégrés dans un environnement mixte sont plus fréquents en Bretagne, en Occitanie et en Normandie (carte 3). Mais les quartiers les plus représentatifs sont

Jeanne d'Arc-Clisson à Paris (13<sup>e</sup> arr.), Saint-Exupéry à Poissy (Yvelines), l'Égalité à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) ou encore les Escourtines à Marseille (Bouches-du-Rhône) (carte 4).

### Petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement

Les 251 petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement ne comptent en moyenne que 2 200 habitants, contre 3 750 habitants en moyenne pour les quartiers prioritaires. Ils se situent dans des communes avec 23% de leur population en politique de la ville, soit autant que la moyenne des QPV. En tout, ils regroupent 11% de la population habitant un quartier prioritaire. Surtout, l'écart de taux de pauvreté entre le quartier et l'EPCI est moins important (tout en restant élevé): il est de 30 points, contre 33 en moyenne pour les QPV. De plus, comparé aux autres quartiers, cet écart se creuse relativement moins depuis cinq ans (2 points, contre 4 en moyenne). Ces quartiers se caractérisent donc par une certaine continuité avec leur environnement, environnement moins favorisé que dans le cas des quartiers intégrés. Cette moindre mixité sociale transparaît dans le public des établissements scolaires: 59% des collégiens issus des petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement fréquentent un établissement au public défavorisé, soit plus que toutes les autres classes. Par ailleurs, les ménages de plus de 6 personnes, de même que les étrangers, y sont proportionnellement moins nombreux qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers, tandis que l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes est important: 16 points, contre 12 points en moyenne nationale entre les QPV.

Parmi ces 251 petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environne-

ment, 119 sont situés dans la région Hauts-de-France. Les quartiers les plus représentatifs de cette classe sont pour la grande majorité situés dans le Nord et le Pas-de-Calais : il s'agit de Long Prés – Prés du Paradis à Louvroil (Nord), du quartier du 3/15 à Méricourt et Sallaumines (Pas-de-Calais), de la Solitude Hermitage au Vieux-Condé (Nord), mais aussi de la Verrerie à Amboise (Indre-et-Loire).

### Quartiers ségrégués

Comme pour les quartiers intégrés dans un environnement mixte, les communes dans lesquelles se situent les quartiers ségrégués comportent une part relativement faible de population en politique de la ville, et ces quartiers ont accès à un nombre important d'équipements. En revanche, l'écart du taux de pauvreté entre le quartier et l'EPCI est très important (il est de 41 points, contre 36 points en moyenne dans les QPV), de même que l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes. Les étrangers et les ménages de plus de 6 personnes y sont proportionnellement plus nombreux. Les collégiens du quartier fréquentent plus souvent un établissement défavorisé (56%, contre 52% en moyenne). Ces quartiers se caractérisent donc par un environnement plutôt favorisé, mais contrairement aux quartiers intégrés, les quartiers ségrégués ne semblent pas bénéficier d'une certaine mixité sociale. De plus, les écarts entre les quartiers ségrégués et leur environnement ont tendance à s'accroître fortement : ces cinq dernières années, la variation des revenus de ces quartiers a été de six points inférieure à celle des EPCI dans lesquels ils se situent, contre quatre points pour les quartiers prioritaires en général. Les 364 quartiers ségrégués regroupent 30 % de la population des quartiers prioritaires. Les quartiers ségrégués sont plus fréquents dans la région Grand Est, ainsi qu'en Pro-

vence-Alpes-Côte-d'Azur. Les quartiers les plus représentatifs de cette classe sont Rois de Majorque à Perpignan (Pyrénées orientales), Stade-Fontaine au Loup à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Pous du Plan à Carpentras (Vaucluse), Pissevin-Valdegour à Nîmes (Gard) ou encore Pontcarral à Toulon (Var).

### Grands quartiers défavorisés

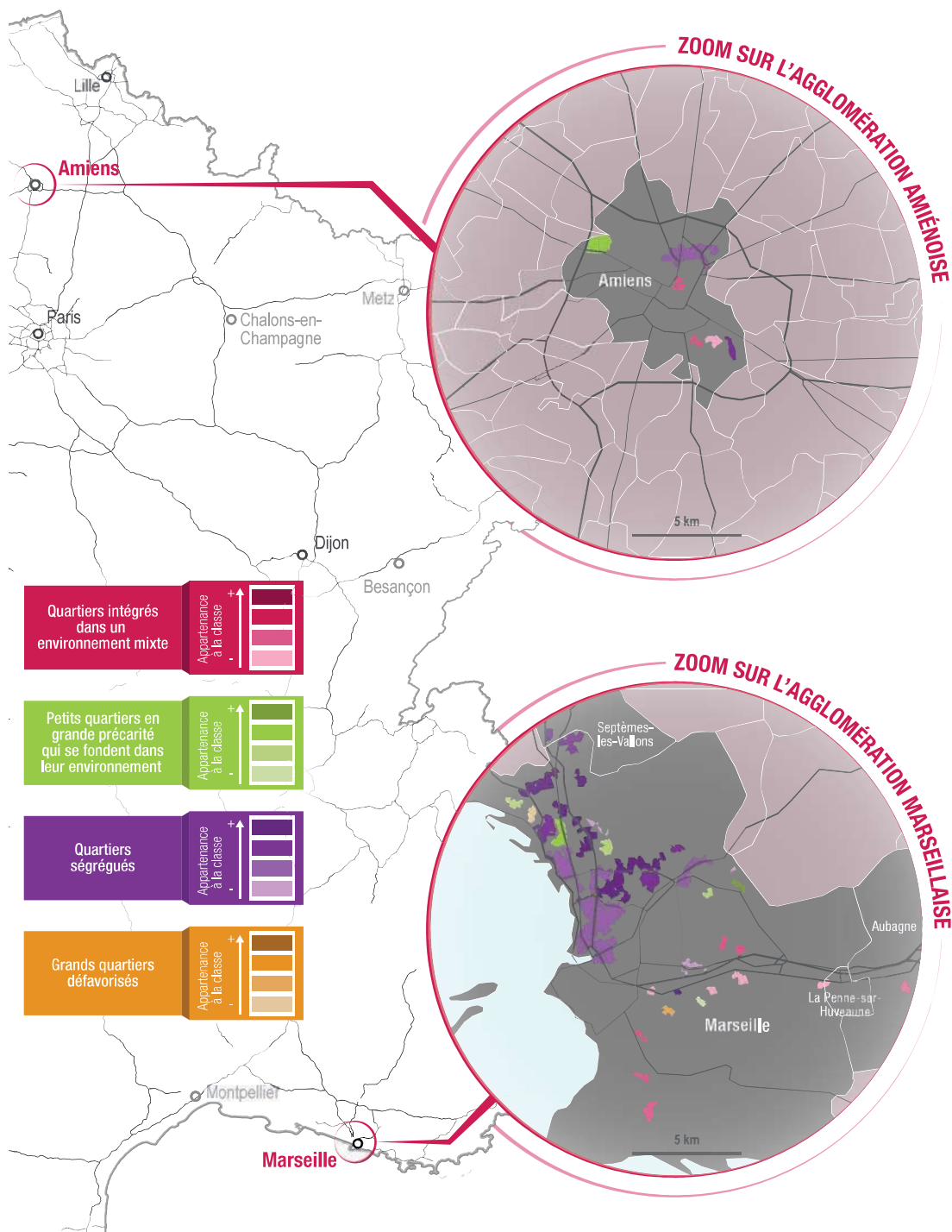
Les 168 grands quartiers défavorisés se distinguent, d'abord, par leur situation au sein de communes défavorisées : en moyenne, ces quartiers se situent dans des communes où 45% de la population est en politique de la ville (contre 22% en moyenne). Ils regroupent 29 % de la population des quartiers prioritaires. De fait, ces quartiers sont généralement très grands : 8000 habitants, contre 3750 habitants en moyenne dans les quartiers prioritaires. Du fait du poids important de ces quartiers prioritaires au sein de l'EPCI, l'écart du taux de pauvreté entre les grands quartiers défavorisés et leurs EPCI est faible, et l'évolution des revenus du quartier est semblable à celle des revenus de l'EPCI. Contrairement aux petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement, l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes y est plutôt faible, alors que la part des étrangers et des ménages de plus de six personnes est élevée.

111 grands quartiers défavorisés se situent en Ile-de-France, région qui concentre de nombreux quartiers de grande taille, ainsi que dans le Nord et le Pas-de-Calais. Les quartiers les plus représentatifs se situent tous en Seine-Saint-Denis : il s'agit de Joncherolles-Fauvettes à Pierrefitte-sur-Seine, de Boissière-Saussaie-Beauclair à Rosny-sous-Bois, de Plaine-Landy-Bailly à Saint-Denis, ou encore de Haut-Clichy-Centre-ville-Bosquets-Lucien Noël à Clichy-sous-Bois et Montfermeil.



**Carte 4**

Répartition des quartiers des agglomérations de Marseille et d'Amiens dans la typologie relative à la cohésion sociale



Source : IGN GÉOFLA 2015, CGET 2015.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Traitements : CGET-ONPV.  
 Réalisation : CGET/DST/Cellule Carto, AG, 2016.

# Emploi

Du fait de la faiblesse de données disponibles à l'échelle du quartier prioritaire sur l'activité économique, la troisième et dernière typolo-

gie se concentre sur l'emploi (**tableau 3**). Trois classes permettent de décrire les quartiers selon cet axe (**graphiques 3a à 3f**).

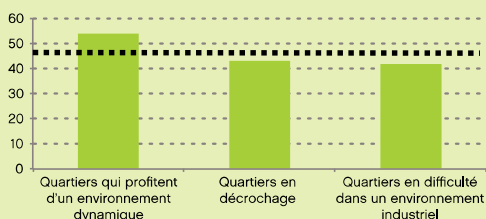
**Tableau 3**

Données utilisées pour l'élaboration de la typologie relative à l'emploi

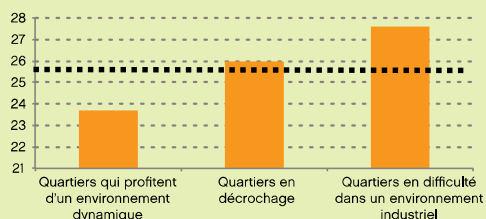
Variable	Source
<b>Données caractérisant le quartier</b>	
Taux d'emploi dans le quartier (en%)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
Part des ménages recevant au moins une allocation chômage (en%)	Insee, RFL 2011, indicateurs clés de la politique de la ville
Part des emplois précaires dans le quartier (en%)	Insee, estimations démographiques, RP 2010
<b>Données de contexte</b>	
Part de la population de la commune en politique de la ville (en%)	Insee, populations légales, RP2013
Ecart entre le taux d'emploi du quartier et celui de la zone d'emploi (en points)	Insee, estimations démographiques, RP 2010, estimations localisées d'emploi
Evolution de l'emploi dans la zone d'emploi depuis 5 ans rapporté à la population	Insee, estimations localisées d'emploi
Part de l'emploi dans l'industrie dans la zone d'emploi (en%)	Insee, estimations localisées d'emploi



**Graphique 3a** Taux d'emploi dans le quartier

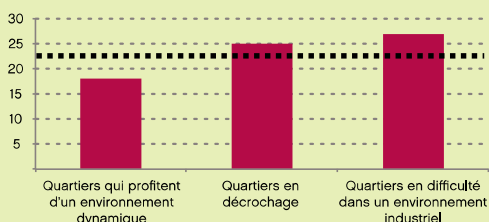


**Graphique 3b** Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage (en %)

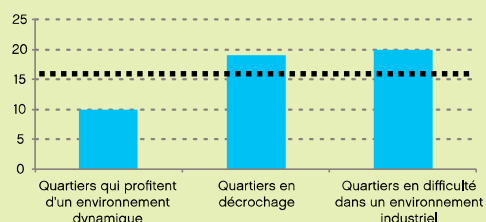


**Graphiques 3**  
Présentation des classes de la typologie relative à l'emploi

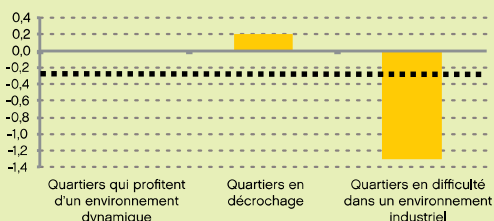
**Graphique 3c** Part des emplois précaires dans le quartier (en %)



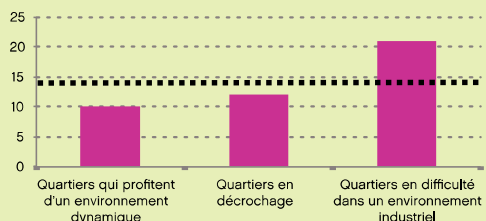
**Graphique 3d** Ecart de taux d'emploi entre le quartier et la zone d'emploi (en points)



**Graphique 3e** Evolution de l'emploi dans la zone d'emploi depuis 5 ans rapporté à la population (en %)



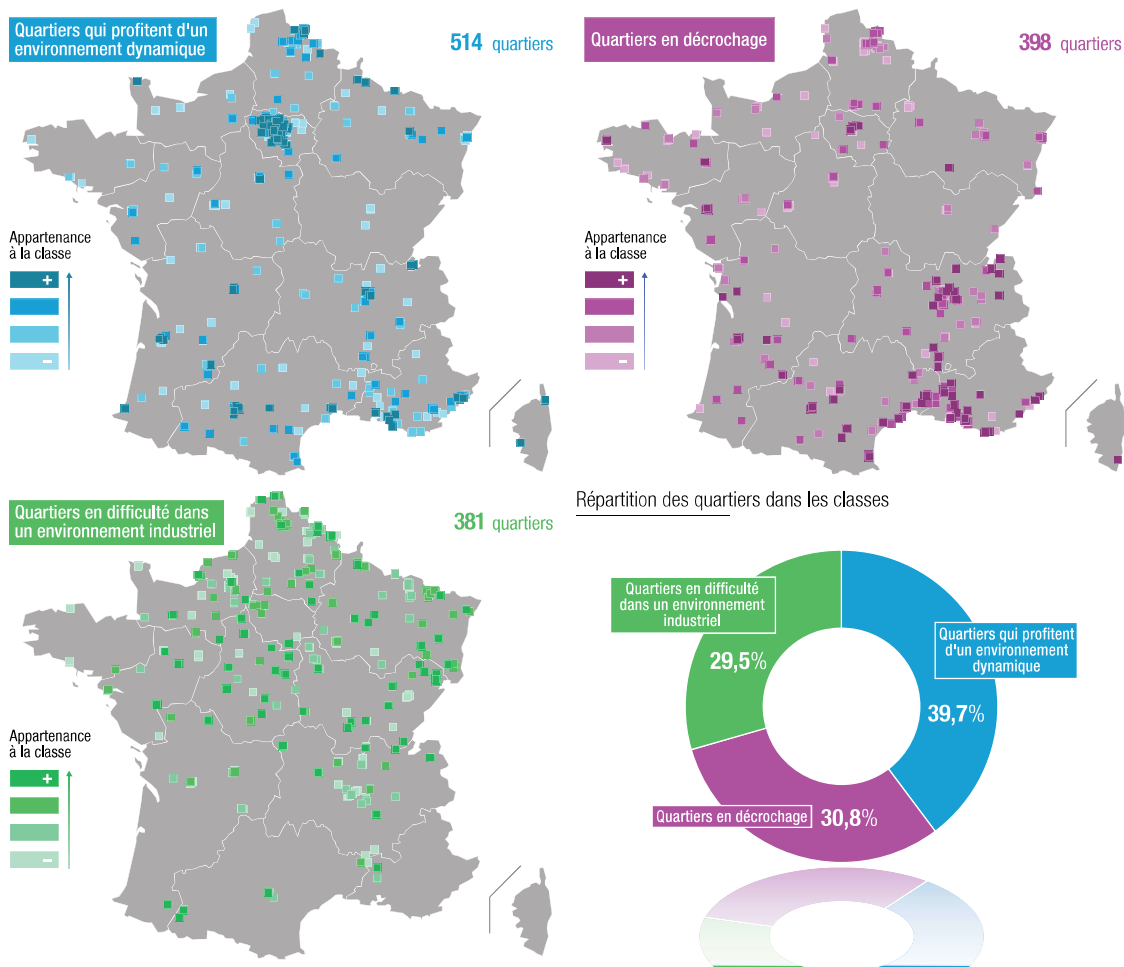
**Graphique 3f** Part de l'emploi dans l'industrie dans la zone d'emploi (en %)



Source: Insee.  
Traitements: CGET-ONPV.

## Carte 5

Répartition des classes de la typologie relative à l'emploi sur le territoire



Source : IGN GÉOFLA 2015, CGET 2015.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Traitements : CGET-ONPV.  
 Réalisation : CGET/DST/Cellule Carto, AG, 2016.

## Description des classes

### Quartiers qui profitent d'un environnement dynamique

Les 514 quartiers qui profitent d'un environnement dynamique, qui regroupent 43 % de la population des quartiers prioritaires, présentent les indicateurs sur l'emploi les plus favorables. Le taux d'emploi y est plus élevé que dans les autres quartiers.

De fait, l'écart du taux d'emploi du quartier avec celui de la zone d'emploi est réduit. Les ménages recevant au moins une allocation de chômage ainsi que les emplois précaires y sont moins représentés.

Le nombre d'emplois dans les zones d'emploi dans lesquelles se situent ces quartiers est resté stable depuis cinq ans : ces quartiers se

situent donc dans des zones d'emploi plutôt dynamiques puisqu'en moyenne, le nombre d'emplois rapporté à la population a diminué de 0,3% entre 2008 et 2013. Globalement, les zones d'emploi où se situent les quartiers les plus dynamiques sont celles avec la plus faible part d'emplois dans l'industrie, secteur où les destructions d'emploi ont été les plus nombreuses entre 2008 et 2013.

Les quartiers qui profitent d'un environnement dynamique sont pour la moitié d'entre eux situés en Ile-de-France (carte 5). Beaucoup se situent également en Aquitaine. Les quartiers les plus représentatifs sont Oudiné-Chevaleret et Jeanne d'Arc-Clisson à Paris (13<sup>e</sup> arr.), ou encore Viver-Maçon à Cugnax (Haute-Garonne) (carte 6).

### Quartiers en décrochage

L'environnement économique des 398 quartiers en décrochage est plutôt favorable : ce sont les seuls quartiers qui se situent dans des zones d'emploi où, en moyenne, l'emploi a augmenté depuis cinq ans. Néanmoins, ces quartiers, qui regroupent 33 % de la population en politique de la ville, ne semblent pas profiter du dynamisme de leur zone d'emploi. L'écart de taux d'emploi entre le quartier et son environnement est important, et le taux d'emploi est relativement faible (43%, contre 47% en moyenne dans les quartiers prioritaires). Parmi les personnes en emploi, les emplois précaires sont relativement nombreux.

Les quartiers en décrochage sont surreprésentés en Languedoc-Roussillon, en

Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les quartiers emblématiques des quartiers en décrochage sont Ranguel à Toulouse (Haute-Garonne), quartier Nouveau Logis à Perpignan (Pyrénées Orientales) ou encore Gély à Montpellier (Hérault). On peut signaler que les métropoles, très dynamiques économiquement comme Nantes, Strasbourg ou Toulouse, concentrent un nombre important de quartiers en décrochage, qui ne bénéficient pas du dynamisme économique environnant.

### Quartiers en difficulté dans un environnement industriel

Contrairement aux deux classes précédentes, les quartiers en difficulté dans un environnement industriel se situent dans un environnement défavorisé sur le plan de l'emploi. La part de l'emploi dans l'industrie est importante dans les zones d'emploi où ils se situent. Or les destructions d'emplois y ont été nombreuses entre 2008 et 2013. Le taux d'emploi dans ces quartiers en difficulté est faible (42%), et la part des ménages qui reçoivent au moins une allocation de chômage est importante. De plus, la part des emplois précaires est, elle aussi, élevée. Ces quartiers regroupent 25 % de la population des quartiers prioritaires.

Ces quartiers sont particulièrement nombreux en Normandie, dans le Grand Est et en Bourgogne-France-Comté. Les quartiers représentatifs de cette classe sont les Ewües à Cluses (Haute-Savoie), Champ-de-la-Ville à Gien (Loiret) ou encore Pré-des-Saules à Bellignat (Ain).

## Croisement avec un autre zonage

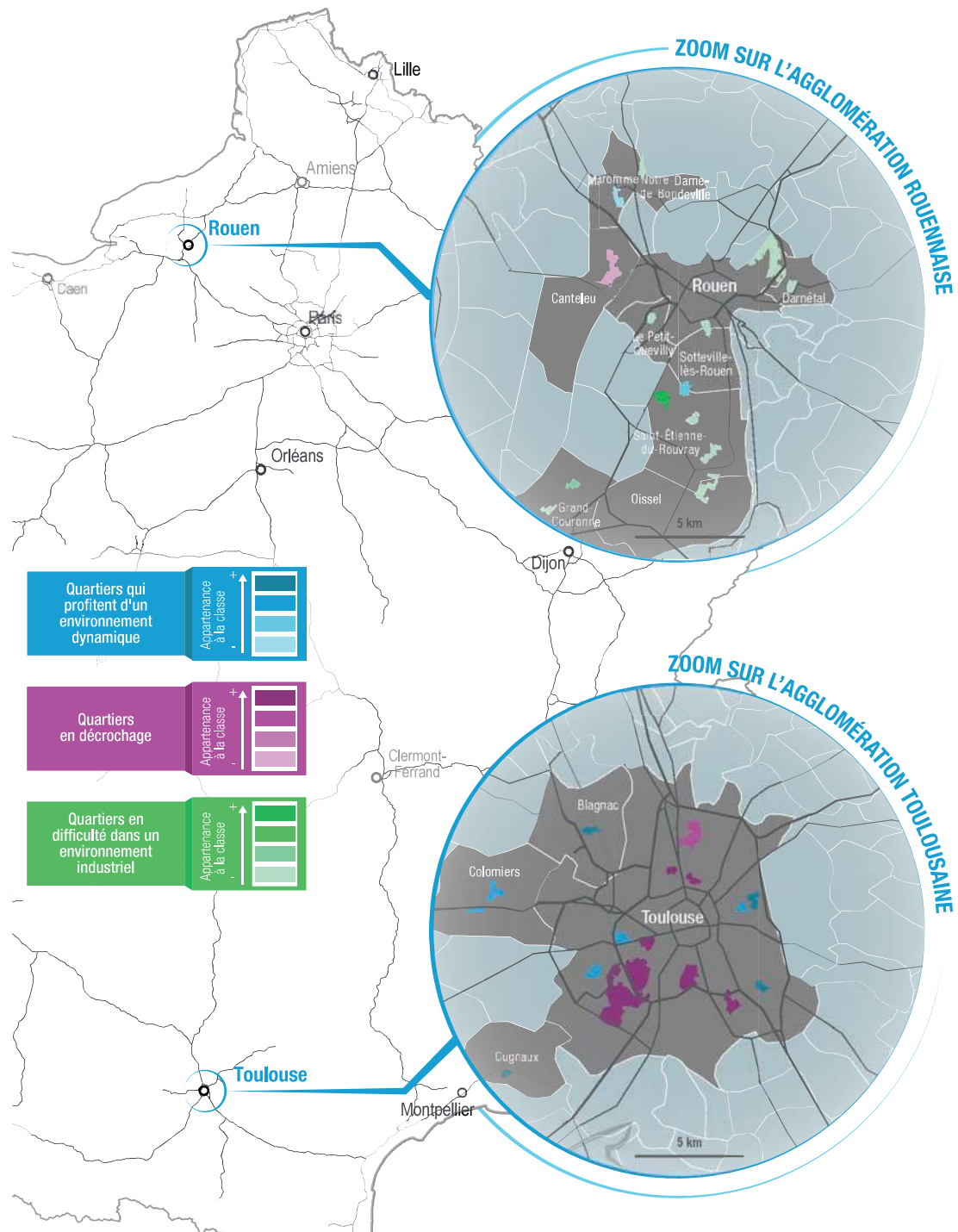
### Typologie emploi et ZFU

Les quartiers prioritaires concernés par une zone franche urbaine-Territoire entrepreneur sont plus fréquents au sein des quartiers en décrochage (où 15 % des quartiers en

ZFU-TE) et des quartiers en difficulté dans un environnement industriel (13 % des quartiers) que dans les quartiers qui profitent d'un environnement dynamique (9 % des quartiers).

## Carte 6

Répartition des quartiers des agglomérations de Toulouse et de Rouen dans la typologie relative à l'emploi



Source : IGN GÉOFLA 2015, CGET 2015.

Champ : France métropolitaine.

Traitements : CGET-ONPV.

Réalisation : CGET/DST/Cellule Carto, AG, 2016.

## Croisement des différentes typologies

Les trois typologies ne se superposent que très partiellement : il n'existe pas de profil type, qui associerait une certaine classe de la typologie sur le cadre de vie, à une autre sur la cohésion sociale et une dernière sur l'emploi. Cette dissociation des trois typologies montre bien la pertinence du choix de réaliser trois typologies distinctes. Cependant, on peut noter quelques régularités, notamment entre des classes deux à deux :

- **les centres anciens** de la typologie relative au cadre de vie sont plus souvent des quartiers intégrés dans un environnement mixte dans la typologie relative à la cohésion sociale;
- **les quartiers HLM de petites unités** urbaines (cadre de vie) sont plus fréquemment des quartiers en difficulté dans un environnement industriel (emploi);
- **les quartiers périphériques** de petites adresses (cadre de vie) sont, pour plus de la moitié d'entre eux, des petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement (cohésion sociale). En effet, il s'agit, pour la plupart d'entre eux, de quar-

tiers du Nord et du Pas-de-Calais : ces deux classes sont fortement marquées par cette spécificité régionale;

- **les quartiers HLM de banlieues éloignées** sont plus fréquemment parmi les quartiers les plus dynamiques (emploi). Là encore, cela s'explique par des profils régionaux : étant donné l'étendue de l'unité urbaine de Paris, les quartiers de banlieue éloignée sont fréquemment situés en Ile-de-France, tout comme les quartiers qui profitent d'un environnement dynamique (emploi);
- **les quartiers intégrés dans un environnement mixte** (cohésion sociale) sont plus souvent des quartiers qui profitent d'un environnement dynamique (emploi);
- **les grands quartiers défavorisés** (cohésion sociale) sont plus nombreux à être des quartiers de banlieues éloignées d'une part, et des quartiers à l'emploi dynamiques, d'autre part. Cela s'explique avant tout par la prépondérance des quartiers franciliens dans ces deux classes et le dynamisme de la zone d'emploi de Paris.

## LES QUARTIERS PRIORITAIRES ULTRAMARINS

Les typologies présentées dans cet article ne concernent que les quartiers prioritaires de France métropolitaine. Cette restriction est due au manque de données disponibles à l'échelle des quartiers prioritaires d'outre-mer, comparé aux quartiers métropolitains. En particulier, les estimations démographiques faites à partir du recensement de la population 2010 ne sont disponibles que pour la métropole, de même que les indicateurs sur le revenu issus de Filosofi 2012. De ce fait, les typologies portant sur le cadre de vie et sur la cohésion sociale ne prennent pas en compte les quartiers ultramarins.

Concernant la typologie sur l'emploi, à défaut de disposer des données du recensement à l'échelle des quartiers prioritaires d'outre-mer, les données infracommunales mises à disposition par l'Insee ont été utilisées: les données du quartier sont approximées à l'aide des données à l'Iris, proportionnellement à la surface de l'intersection entre le quartier et l'Iris. Pour pouvoir appliquer la typologie aux quartiers ultramarins, il est nécessaire de disposer des indicateurs clés de la politique de la ville, qui permet d'avoir la part des ménages recevant au moins une allocation de chômage. Or, ces données ne sont disponibles que pour les départements de la Martinique et de La Réunion.

Etant donné que les variables propres aux quartiers de ces deux départements ne sont que des estimations, ces quartiers ne sont pas pris en compte pour l'élaboration de la typologie. Une fois la typologie effectuée sur les quartiers de métropole, on peut néanmoins observer *a posteriori* dans quelle classe les quartiers ultramarins se répartissent.

Parmi les 47 quartiers prioritaires de Martinique et de La Réunion, 24 se rapprochent de la classe des quartiers qui profitent d'un environnement dynamique, 22 des quartiers en décrochage, et un seul des quartiers en difficulté dans un environnement industriel. Si ces quartiers sont peu représentés dans les quartiers en difficulté dans un environnement industriel, c'est avant tout dû à la faible part de l'emploi dans l'industrie dans les zones d'emploi associées (7%, contre 14% en moyenne en métropole), et à l'évolution favorable de l'emploi depuis 5 ans dans ces mêmes zones d'emploi (+1,1%, contre -0,3% en métropole). Tous les quartiers «en décrochage» sont situés à La Réunion.